

Fonds d'actions canadiennes Fiera de l'Équitable

Aperçu du fonds

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds d'actions canadiennes Fiera Capital ou dans un fonds dans l'ensemble similaire. L'objectif du fonds sous-jacent est d'investir sur le long terme (et non à seulement négocier des titres) dans des entreprises rentables, bien établies, qui présentent des caractéristiques défensives et un bon potentiel de rendement sur notre investissement.

Cote de risque

FAIBLE

FAIBLE À MOYEN

MOYEN

1,1

MOYEN À ÉLEVÉ

ÉLEVÉ

au30 juin 2025

Répartition de l'actif (%)

Espèces et équivalents



Actif	%
Actions canadiennes	98,9

Répartition sectorielle (%)



Secteur	%
 Services financiers 	26,0
Services aux consommateurs	23,3
 Services industriels 	20,6
Technologie	14,1
 Télécommunications 	6,2
Biens industriels	3,8
Matériaux de base	3,2
Immobilier	2,8

Disponibilité du produit

FPG de l'Équitable (75/75, 75/100, 100/100)

Date de création :

novembre 2025

Valeur de l'actif net par unité :

Ratio des frais de gestion (RFG) estimatif[†] :

2,80 %

Répartition géographique (%)



3	
Amérique Du Nord	100.0

Croissance d'une somme de 10 000 \$

au 31 octobre 2025





Fonds d'actions canadiennes Fiera de l'Équitable

Dix principaux titres (%)	au 30 juin 2025
Nom	%
Dollarama Inc	5,64
Constellation Software Inc	5,63
Intact Financial Corp	5,44
Metro Inc	5,42
Banque Royale du Canada	4,88
Thomson Reuters Corp	4,58
CGI Inc catégorie A	4,48
Waste Connections Inc	4,41
TMX Group Ltd	4,40
Loblaw Cos Ltd	4,22



Rendement par année civile (%)

Période	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	17,09*	12,41*	-2,57*	19,13*	5,26*	20,20*	-5,00*	5,18*	14,44*	-
Quartile	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Rendement composé (%)

au 31 octobre 2025

au 31 octobre 2025

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds	-0,68*	-3,00*	0,77*	8,22*	11,98*	12,28*	8,63*
Quartile	-	-	-	-	-	-	-

Renseignements sur le fonds

Description	Frais de garantie	FEL	CB3	CB5	
Catégorie Placement (75/75)	-	ELC 6015	ELC 6215	ELC 6415	
Catégorie Succession (75/100)	0,45 %	ELC 7015	ELC 7215	ELC 7415	
Catégorie Protection (100/100)	0,70 %	ELC 8015	ELC 8215	ELC 8415	
		Offertes avec les nouvelles ventes			

🛞 Les placements durables comprennent des placements qui visent à appliquer un ou plusieurs principes ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans leur stratégie de placement.

Tous les rendements sont calculés après avoir pris compte des dépenses ainsi que des frais de gestion et d'administration. TOUT MONTANT AFFECTÉ À UN FONDS DISTINCT EST INVESTI AUX RISQUES DE LA TITULAIRE OU DU TITULAIRE DU CONTRAT, ET SA VALEUR PEUT AUGMENTER OU DIMINUER. Les valeurs des fonds distincts fluctuent fréquemment et le rendement passé n'est pas garant des résultats futurs.

Ensemble – Protéger aujourd'hui – Préparer demain, Assurance vie Équitable et Assurance vie Équitable du Canada sont des marques de commerce de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

Ces renseignements vous sont fournis à titre indicatif seulement. L'Assurance vie Équitable du Canada et ses représentants n'ont aucun contrôle sur les fonctionnalités ou la conception du logiciel au moyen duquel ses rapports ont été générés; il se pourrait donc que les valeurs unitaires ne soient pas exactes ou à jour.

^{*} Indique des rendements simulés, compte tenu du fait que le fonds distinct de l'Équitable n'était pas offert pendant ces périodes. Les rendements simulés tiennent compte du rendement passé du fonds sous jacent et des rajustements estimatifs effectués au titre du ratio des frais de gestion (RFG) et de la TVH applicables. Les rendements simulés ne sont pas garants du rendement futur du fonds sous-jacent ou du fonds distinct de l'Équitable.

[†] Les ratios des frais de gestion (RFG) reposent sur les chiffres du 01 janvier de l'année en cours et sont non verifies; les RFG des fonds lancés en 2025 ont été estimés. Les RFG peuvent varier à tout moment. Le RFG englobe les frais de gestion, les frais d'assurance, les frais d'exploitation, la TVH et toute autre taxe de vente applicable au fonds et au fonds sous-jacent.